COMMUNIQUÉ INTERSYNDICAL

Ministère de la Transition écologique, ses services et ses établissements publics

Paris, le 20 novembre 2026

Salaires : amplifier la mobilisation le 1er décembre 2026

Par la grève et dans les manifestations, les agentes et agents du ministère de la Transition écologique, de ses services déconcentrés et de ses établissements publics ont pris toute leur place le mardi 17 novembre dans la mobilisation de la fonction publique pour les salaires, à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales.

Le gouvernement doit prendre la mesure de cette mobilisation, engagée depuis plusieurs semaines, notamment le 29 septembre et le 5 novembre. Les annonces du Premier ministre du vendredi 13 novembre ne répondent à aucune des revendications portées par l'intersyndicale de la fonction publique, que nos organisations partagent : dégel, revalorisation immédiate et indexation du point d'indice ; refonte des grilles indiciaires ; lois de finances garantissant des services publics et une protection sociale de qualité ; abrogation du jour de carence.

Au ministère, une situation salariale particulièrement dégradée

Au ministère de la Transition écologique, la question salariale se pose avec une acuité particulière. Pour 2027, le ministère ne prévoit aucune mesure catégorielle : les agents des services comme des établissements publics voient leur pouvoir d'achat reculer sans aucune compensation. En plus, il met en extinction les quasi-statuts environnement et agences de l'eau à partir de 2028. Dans le même temps, le projet de loi de finances pour 2027 supprime 73 postes dans les DREAL, DDT(M), DIR et DIRM, 126 sur leurs missions une fois retirés les recrutements d'informaticiens, et 238 chez les opérateurs : les agents devront faire plus avec moins, sans être mieux payés.

Les conséquences sont connues : missions abandonnées ou dégradées, charge de travail insoutenable, risques psychosociaux en hausse, postes vacants qui ne trouvent pas preneur faute de rémunérations attractives. Ce sont la transition écologique, la prévention des risques, la sécurité des routes et des voies d'eau, la connaissance et la protection de l'environnement qui en font les frais.

Nos revendications

Pour les salaires, nos organisations **exigent** au ministère et dans ses établissements publics :

- une enveloppe catégorielle ministérielle dès 2027, permettant une revalorisation significative des régimes indemnitaires, en priorité pour les catégories C et B, et la résorption des écarts entre services et établissements ;
- l'amélioration des déroulements de carrière, par des plans de requalification et des taux de promotion à la hauteur des qualifications réellement mises en œuvre ;
- la revalorisation des rémunérations des agents contractuels des établissements publics, assortie de garanties de droits et de carrière.

Elles exigent également l'abandon des suppressions de postes inscrites au projet de loi de finances pour 2027, au ministère comme chez ses opérateurs, et les créations nécessaires aux missions.

> Nos organisations appellent les agentes et agents du ministère et de ses établissements publics à amplifier la mobilisation pour les salaires le **1er décembre 2026** et à réunir partout les personnels en heures mensuelles d'information pour en préparer la réussite.